

d'aviateurs ont perdu la vie." Il a répondu: "Oui, nous avions le radar et nous étions en mesure de bombarder les cibles ennemies d'une altitude de 20,000 pieds." Il me signala que les aviateurs, en 1941 et en 1942, devaient descendre à 5,000 pieds pour lancer leurs bombes, ce qui en faisait des cibles plus faciles pour les canons antiaériens. Un bombardier Lancaster portant pleine charge et filant à 275 milles à l'heure est aujourd'hui suranné. Les avions de chasse peuvent le cribler de balles.

Le ministre de la Défense déclare que nous devons nous préparer à lancer des hommes dans la mêlée et à les équiper convenablement advenant une déclaration de guerre. Or, nous n'avons pas fait de tels préparatifs avant 1914 ni avant 1939. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et les Pays-bas de l'Europe n'étaient pas préparés; ils voyaient pourtant l'Allemagne se réarmer. Notre programme de la défense nous coûte environ 2 milliards de dollars et je me demande simplement si cet énorme amas d'approvisionnement en vue de la guerre n'est pas excessif. Je sais qu'on me critiquera, qu'on dira que je ne devrais pas parler ainsi, car un pays doit se préparer en cas d'une guerre possible. Mais serons-nous prêts à affronter l'ennemi si nous nous ruinons dans la réalisation de ce programme?

Parlons maintenant des impôts, un sujet qui remonte à l'époque des Pharaons, lorsque les percepteurs parcouraient le pays en tous sens. Notre impôt sur les sociétés est simplement un double impôt prélevé de chacun de leurs actionnaires. Prenons un exemple concret. Mettons que je possède 100 actions de la société *Hudson Bay Company Mining and Smelting*. L'argent que j'y ai placé, avec celui qu'y ont investi d'autres personnes, a permis à cette société de s'établir. Supposons qu'elle réalise maintenant un bénéfice annuel de tant de millions de dollars: cinquante-deux pour cent de son bénéfice net est versé au gouvernement en impôts. Mes dividendes se trouvent donc réduits de moitié dès le début, et sur les 48 p. 100 que je touche, le gouvernement m'impose encore une fois. Or, si j'avais placé mon argent dans des hypothèques, des obligations, des immeubles ou dans une des nombreuses valeurs qui ne sont pas assujéties à l'impôt sur les sociétés, je toucherais tout le revenu de mon argent et je n'aurais à acquitter que l'impôt sur le revenu à l'égard de ce montant.

Il est inéquitable d'imposer comme à l'heure actuelle les gens qui placent des fonds dans les sociétés commerciales. Comment le régime économique de notre pays peut-il fonctionner sans les sociétés commerciales? Mettons qu'on affecte 14 millions à la mise

en valeur de l'importante mine *Sherritt-Gordon* au Manitoba. Il faut recueillir ce capital par la vente d'actions; les particuliers ne pourraient se le procurer. Il en est de même de l'argent amassé en vue d'exploiter les gisements de pétrole de l'Alberta. J'ai lu que du haut des estrades la CCF a préconisé l'imposition d'une taxe de 100 p. 100 sur les sociétés commerciales. Mais que sont ces organismes? Ils se composent d'hommes peu riches qui achètent des actions dans ces sociétés. Je connais un homme qui a acheté cent actions dans la mine *Sherritt-Gordon*. Il aurait désiré pouvoir s'en procurer mille. Il voulait placer de l'argent, et c'était pour lui la seule façon de le faire, à moins de déposer son argent à la banque où il aurait touché 1½ p. 100 d'intérêt.

Passons à l'impôt sur le revenu. Notre pays doit le réduire, s'il veut continuer à vendre ses produits sur les marchés de l'univers. La question qui se posera aux prochaines élections aura trait non pas aux réalisations des cinq dernières années, mais aux marchés où nous écoulerons nos marchandises au cours des cinq prochaines années. Voilà précisément pourquoi la conférence actuelle se tient à Londres, en Angleterre. Un haut fonctionnaire de l'État a annoncé à la radio justement aujourd'hui que la Grande-Bretagne n'achètera que 10 millions de livres de tabac cette année, contre 40 millions de livres l'an dernier. Elle n'a pas l'argent voulu cette année, voilà tout. Advenant que nous ne puissions pas vendre notre tabac à la Grande-Bretagne nous ne pourrions le vendre à personne et nos producteurs seront acculés à la faillite.

Le ministre des Finances s'est affirmé à plusieurs reprises tout disposé à réduire les impôts si quelqu'un peut lui indiquer la façon de s'y prendre sans avoir à supprimer certains services. Eh bien! une ménagère d'Edmonton lui a fourni la bonne réponse, en disant: "Mais, monsieur Abbott, inutile de vous indiquer comment résoudre le problème. Il suffit de réduire les impôts, et le Gouvernement trouvera moyen de comprimer les dépenses. Si mon mari gagnait \$500 par mois, nous vivrions suivant un certain niveau, mais s'il venait à la maison m'apprendre que son salaire a été réduit à \$300 par mois, parce que, étant donné le déclin des affaires, le patron ne saurait lui verser un plus gros traitement, je ne continuerais pas à dépenser comme si notre revenu s'établissait encore à \$500 par mois. J'abaisserais nos dépenses au niveau de notre traitement diminué; aucune autre ménagère de l'Alberta ne saurait mieux que moi les dépenses à réduire." C'est bien cela, et aujourd'hui le ministre des Finances serait l'homme le plus compétent du Canada pour